

# L'ACTU À LA LOUP'

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°125  
JUN  
2023



Retrouvez toute l'actualité de votre commune

Site Internet : [www.louplande.fr](http://www.louplande.fr)

Facebook : [CommuneDeLouplande](https://www.facebook.com/CommuneDeLouplande)



**Louplande**

# INFORMATIONS PRATIQUES



## ÉTÉ - Horaires d'ouvertures

### MAIRIE - 02 43 88 52 28



Du 31 juillet au 11 août 2023 : 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

La semaine du 14 au 18 août 2023, permanences :

- Mercredi 16 août 2023 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 18 août 2023 de 9h00 à 12h00

Les permanences des vendredis 25 août et 1er septembre 2023 de 16h45 à 19h00 ne seront pas assurées.

### AGENCE POSTALE - 02 43 52 86 12

Pour la période du 10 au 29 juillet 2023, permanences de 8h30 à 12h00 :

- Mardi 11 juillet, jeudi 13 juillet, mardi 18 juillet et jeudi 20 juillet
- Samedi 22 juillet, mardi 25 juillet et jeudi 27 juillet 2023

## ETAT CIVIL

**NAISSANCES : Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de :**

Jeanne CRIMETZ	née le 21 décembre 2022
Anna THOMAS	née le 10 janvier 2023
Liam LALAIRE	né le 8 avril 2023
Axel MARTIN	né le 20 avril 2023
Aydan BLIN	né le 10 mai 2023
Arthur GUILLOT	né le 9 juin 2023

### Horaires de déchèterie de Roëzé sur Sarthe

Ouverture :

- Lundi 13h30-18h00
- Mardi 10h00-12h00
- Mercredi et vendredi 10h00-12h00 / 13h30-18h00
- Jeudi 9h00-12h00
- Samedi 10h00-12h00 / 13h30-17h00

## LA BELLE VIRÉE EN VAL DE SARTHE

GRATUIT ET OUVERT À TOUS.

**RESTAURATION SUR PLACE**  
FOOD TRUCKS ET CARAVANE BAR.

**SAMEDI ET DIMANCHE**  
PRODUITS LOCAUX DISPONIBLES SUR L'ESPACE MIAM LOCAL  
POUR COMPOSER VOTRE PIQUE-NIQUE !

### ANIMATIONS :

ATELIERS CRÉATIFS ET PARTICIPATIFS AUTOUR DES ARTS PLASTIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT TOUT AU LONG DU FESTIVAL.

CARAVANE EXPO - OH MON CORPS DE MARIE-SERGE COÏC PROPOSÉE PAR LE POULPE À VAPEUR, TOUS LES JOURS DE 17H À 20H30

### VENDREDI 21 JUILLET 2023

#### À CÉRANS-FOULLETOURTE

À 18H : AVEC UN GRAND F - CIE LES GAMETTES (THÉÂTRE)

À 19H30 : SOLORKESTAR (MUSIQUE DES BALKANS)

À 21H : CRAZY CARAVANE - CIE DES NAZ (THÉÂTRE)

### SAMEDI 22 JUILLET 2023

#### À PARIGNÉ-LE-PÔLIN

LES + DU SAMEDI : LA GRANDE (RÉ)CRÉATION DES ENFANTS,

TOUS EN CUISINE : AVEC JACQUELINE, ATELIER DE

RÉPARATION VÉLO : AVEC LA BICOQUE À VÉLOS

À 16H30 & 19H30 : L'HIPPODROME DE POCHE - CIE LEZ'ARTS (COURSES HIPPIQUES DE POCHE)

À 18H : LA PEUR AU VENTRE - CIE TOI D'ABORD (CASCADE À MINI-MOTO)

À 21H : TABULA RASA - CIE PANIK (CABARET ÉQUESTRE DÉCALÉ)

### DIMANCHE 23 JUILLET 2023

#### À ROËZÉ-SUR-SARTHE

À 18H : LA LÉGENDE DE VERBRUNTSCHNECK - LA FOX COMPAGNIE (THÉÂTRE PARTICIPATIF)

À 19H30 : SOLORKESTAR (MUSIQUE DES BALKANS)

À 21H : LA CUISINE - CIE MABOUL DISTORSION (DUO DE CLOWS ÉPICÉ)

ACTUALITÉ ET PROGRAMMATION, SUR LA PAGE FACEBOOK "LA BELLE VIRÉE EN VAL DE SARTHE" ET SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.

Festival itinérant d'arts de la rue

21, 22, 23 JUILLET 2023

\* SPECTACLES \* EXPOSITION \*

\* ATELIERS \* MIAM LOCAL \*

CÉRANS-FOULLETOURTE — PARIGNÉ-LE-PÔLIN — ROËZÉ-SUR-SARTHE

# MOT DU MAIRE

Chères Louplandaises, Chers Louplandais,

Au cours de ces derniers mois, votre conseil municipal a travaillé sur la préparation du budget 2023. Un budget fortement impacté par l'augmentation importante des dépenses à caractère général, notamment le coût de l'énergie multiplié par 2 et des prestations de services. Ce chapitre de dépenses augmente de 22 % par rapport à 2022 impactant ainsi notre capacité d'autofinancement nécessaire au financement de futurs investissements que nous prévoyons dans les années à venir. Malgré cette conjoncture financière difficile, nous maintenons notre projet de rénovation thermique du groupe scolaire qui nous permettra de réduire de façon conséquente la facture d'énergie et d'améliorer les conditions d'usage de l'ensemble de ces locaux éducatifs au niveau de la régulation thermique, la qualité de l'air et de l'éclairage.



Concernant les autres chapitres de dépenses, nous prévoyons une organisation à budget constant. Du côté des recettes, nous avons été vigilants sur la fiscalité en n'augmentant pas les taux d'imposition des taxes foncières sur le bâti et le non bâti. En effet, face à l'augmentation des bases d'imposition de 7.1 % correspondant à l'inflation prévue par l'Etat dans le cadre de la loi de finances, nous avons décidé de maintenir les taux actuels pour éviter d'alourdir la charge d'impôts locaux de nos habitants qui subissent aussi l'inflation avec une érosion de leur pouvoir d'achat.

Comme vous pouvez le constater, la rénovation de notre église se poursuit. La flèche du clocher est terminée. Les travaux du bas du clocher et des contreforts ont démarré en juin. La fin du chantier est prévue en février 2024. A ce jour, l'estimatif des travaux ne fait pas l'objet d'écart à la hausse.

Concernant le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire, nous l'avons affiné au plan technique avec le maître d'œuvre et les bureaux d'études. L'approche globale au niveau du choix de la source d'énergie décarbonée (géothermie, photovoltaïque), le système de ventilation double flux, de régulation thermique, de l'éclairage et le renforcement important de l'isolation, est considérée comme innovante par les partenaires (Préfecture, Région, Département, ADEME, fonds LEADER) auprès desquels nous sollicitons des subventions. Nous poursuivons notre recherche active de subventions pour atteindre si possible 60 à 70 % du coût total des travaux. Début juin, nous avons publié le dossier de consultation des entreprises dans la perspective de signer les engagements de travaux fin août. Les travaux se dérouleront de septembre 2023 à juillet 2024.

Début juin, nous avons démarré la réflexion de modification de droit commun de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le cabinet d'urbanisme FUTUR PROCHE, choisi pour nous accompagner dans cette étude qui se déroulera jusqu'à début 2024.

Du côté de "l'épicerie, bar, tabac", Monsieur CHAUDET, a décidé de vendre son fonds de commerce. Deux candidats sont très intéressés. Nous souhaitons vivement que ce commerce ouvre au plus vite.

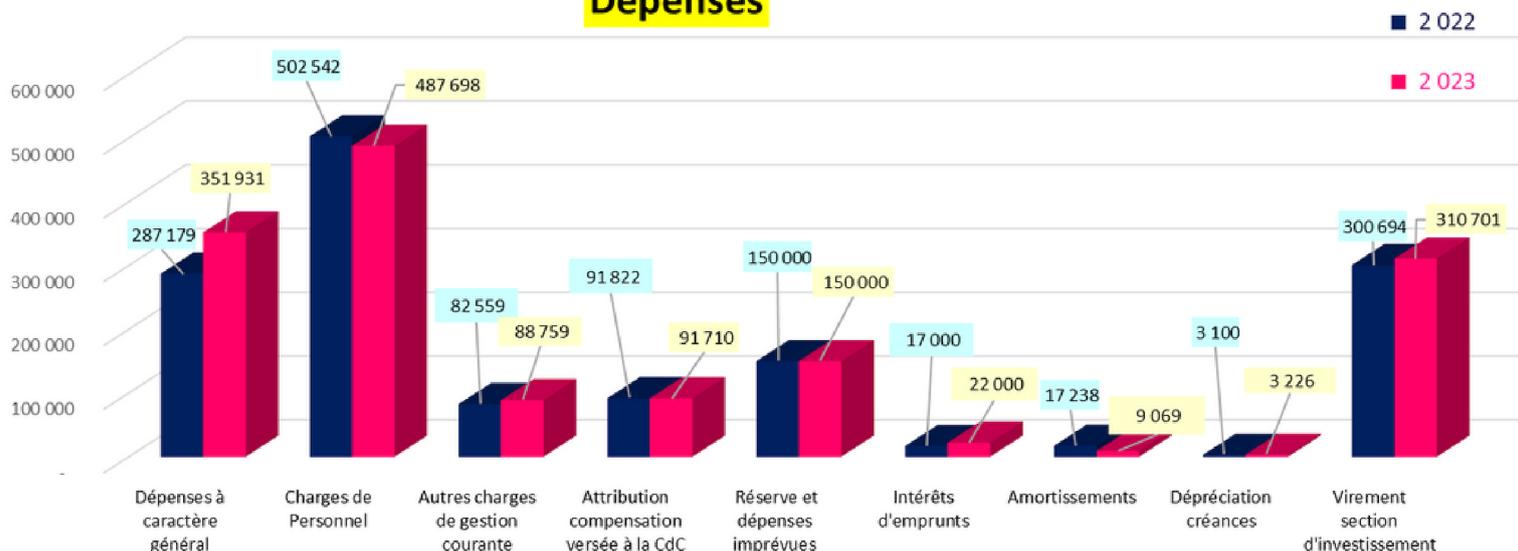
Enfin, à l'aube de cette période estivale, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.

Noël TELLIER

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour cette année, notre budget général s'élève à 1 515 094 € contre 1 452 134 € en 2022.

### Dépenses

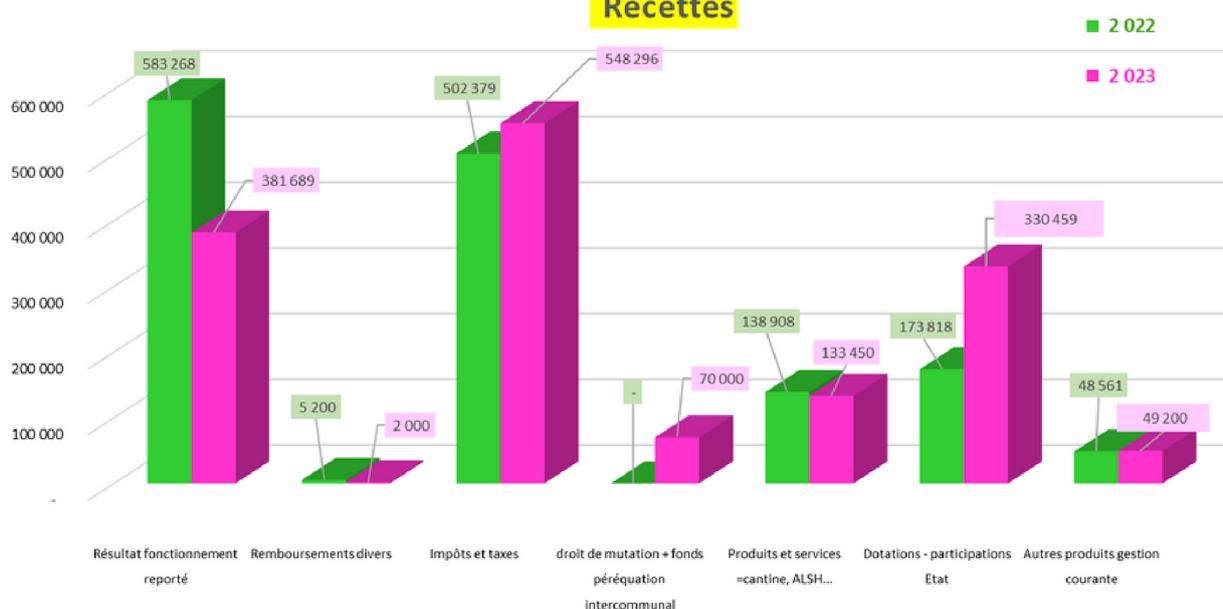


Pour cette année 2023, nous subissons une forte augmentation des charges à caractère général de 22 % liée pour une bonne part au coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant) + 98 % pour un montant budgété supplémentaire de 48 000 € et l'accroissement des prix des prestations de services et des achats, notamment, restaurant scolaire + 6.7 %.

Comme vous pouvez le constater sur les graphiques, nous avons réussi à contenir les autres chapitres de dépenses, notamment de charges de personnel (-3 %). Le fort accroissement des charges à caractère général impacte considérablement notre capacité d'autofinancement nette (-40 à 50 %) nécessaire au financement de nouveaux investissements à l'avenir, tel que la rénovation de l'église en cours, la rénovation thermique du groupe scolaire, l'extension et la rénovation de la salle du temps libre. A ce titre en 2023, nous avons maintenu notre réserve de 150 000 € pour les investissements futurs et les dépenses imprévues, ainsi qu'un virement à la section d'investissement d'un montant de 310 701 € pour autofinancer nos investissements.

En comparaison avec les autres communes, de même population, nos charges de fonctionnement se situent à 593 €/habitant contre 609 € pour les communes du département, 633 € pour la région et 704 € au niveau national.

### Recettes



Du côté des recettes de fonctionnement, nous avons une augmentation des recettes fiscales locales (taxes foncières bâties et non bâties de 8.01 % pour un montant de + 41 205 € par rapport à 2022). Cet accroissement est lié d'une part aux constructions nouvelles et à l'augmentation généralisée des bases d'imposition du foncier bâti et non bâti de 7.1 % décidée par l'Etat dans le cadre de la loi de finances. Ce taux d'actualisation correspond à l'inflation de novembre 2021 à octobre 2022.

Concernant les dotations de l'Etat, la différence entre 2022 et 2023 est due à la date de notification des différentes dotations pour prise en compte ou pas dans les budgets. Globalement, le montant est stable entre les 2 années.

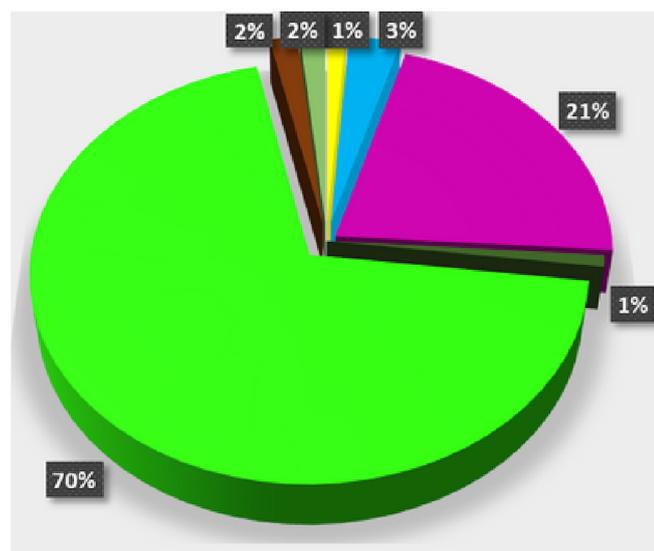
Le montant des recettes de services et de gestion courante (loyer) est lui aussi stable.

# BUDGET D'INVESTISSEMENT

Cette année le montant des investissements prévus s'élève à 2 367 322 € contre 928 338 € en 2022.

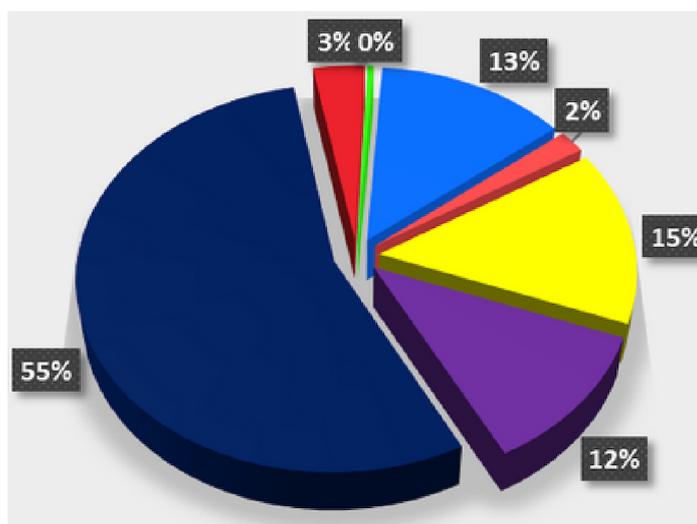
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2 367 322 €

Dépenses d'Investissements	2 367 322 €
Frais insertions Fonds divers Document d'urbanisme et droits logiciels mairie	27 940 €
Remboursement d'emprunts -part capital	78 000 €
Travaux église	511 169 €
Travaux de voirie (Avaloirs, trottoir, cour point jeunes...)	21 507 €
Rénovation thermique groupe scolaire	1 648 651 €
Travaux batiments point jeunes (Ketanou)	42 187 €
autres immobilisations corporelles*	37 868 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 2 367 322 €

Recettes d'investissements	2 367 322 €
Virement de la section de fonctionnement	310 701 €
Remboursement de TVA +Taxe Urbanisme	44 680 €
Autofinancement (1)	346 401 €
Subventions d'investissement (2)	274 188 €
Emprunt pour équilibre section (3)	1 297 353 €
Excédent investissement 2022	83 810 €
Amortissements	10 189 €



(\*) Autres immobilisations corporelles = achat matériel et outillage - voir détail page suivante.

(1) Il s'agit d'une affectation obligatoire prise sur l'excédent de fonctionnement pour financer le déficit d'investissement de l'année précédente et les engagements de travaux signés (Eglise et Ketanou).

(2) Les subventions d'investissement notifiées - Eglise : DETR (Etat) 88 000 € - Conseil Régional 132 701 € - Conseil Départemental 1ère et 2ème tranches du Plan de relance - City stade LEADER 10 000€.

Les subventions sollicitées et non notifiées lors de l'établissement du budget - Eglise : subvention du Conseil Départemental 89 976 €. Rénovation thermique de l'école : DETR, Fonds vert, LEADER, ADEME, Conseil Régional sont en cours d'instruction.

(3) Concernant l'emprunt, il s'agit d'un montant d'équilibre donc nettement moins élevé en réalité car nous n'avons pas toutes les notifications de subvention.

# BUDGET 2023

## Cette année nous avons un plan d'investissements élevé du fait du cumul de 2 projets structurants :

- La rénovation thermique du groupe scolaire représente 70% de l'investissement total dont les travaux se dérouleront de septembre 2023 à juillet 2024
- La rénovation de l'église en cours représente 21% (devrait se terminer en février 2024)
- Révision du PLU 15 000 €
- Achat matériel/outillage : raccordement et installation panneau lumineux 5 723 €, borne incendie 3 609 €, panneau signalisation route campagne 1 500 €, balayeuse 14 000 €, défibrillateur Salle du Temps Libre 2 283 €, draisiennes vélos à l'école 1 250 €...

Le montant des dépenses est prévu TTC, la TVA est reversée par l'Etat 2 ans après l'investissement.

## BUDGETS ANNEXES

### MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'élèvent respectivement à 20 442 € et à 16 203 €. Les loyers de 400 € par mois TTC versés par les assistantes maternelles et la production d'électricité pour un montant de 2 214 € permettent d'équilibrer ce budget annexe sans aucune participation financière de la commune.

### MULTI-COMMERCES

Désormais, ce budget regroupe, le multi commerces épicerie-bar-Tabac-jeux et le fonds de commerce « Hôtel », restaurant, bar-tabac que nous avons dû acquérir pour transférer le débit de tabac à l'épicerie bar dans l'objectif d'un multi-commerces.

La section de fonctionnement s'équilibre à 34 872 € et la section d'investissement s'élève à 42 665 €.

## FISCALITÉ

Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur le domicile principal qui nous a été compensée, la Commune ne perçoit plus que la taxe sur le foncier bâti et non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Au regard de l'augmentation de 7.1 % des bases d'imposition du foncier bâti par l'Etat, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition. Ainsi, les taux inchangés sur 2023 sont de :

- Taxe foncière « bâti » 42.53 %
- Taxe foncière « non bâti » 38.29 %

En comparaison des taux d'imposition des communes de la CDC, Louplande est inférieure à la moyenne des taux des 16 communes qui sont de 43.24 % pour le foncier bâti et 38.86 % pour le foncier non bâti.

## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

### Renouvellement du CMJ

Après un mandat de 2 ans le CMJ a été renouvelé en partie (3 postes à pourvoir). Les élections ont eu lieu le vendredi 17 mars dans les locaux de l'école. Les enfants ont pu faire leur vote pour la première fois dans les mêmes conditions que les adultes.



Ont été élus : Tom FIEVRE, Louane BRIANT et Florine DUPONT.

Une passation des écharpes s'est faite à la mairie en compagnie du Maire et de Mme BAZOGE, vendredi 14 avril et le nouveau CMJ a démarré son nouveau mandat par l'élection de leurs 2 représentants : Elyo DUGAS-DIEUL et Louane BRIANT.

Les deux conseillères municipales Séverine NICAISE et Suzy DIEUL étaient également présentes en tant que responsables du CMJ. Elles animent les réunions et supervisent les projets tout au long de l'année.

Le renouvellement partiel va permettre une continuité des projets tout en amenant de nouvelles idées.

### Projets du CMJ

Suite à notre première collecte pour les Restos du cœur qui a été une réussite, nous avons décidé d'en faire une deuxième, cette fois ci pour aider une autre association : le secours populaire.

Les habitants ont été très généreux en donnant beaucoup de choses comme des livres, des puzzles, des jouets, des jeux de société, de la puériculture etc...

Le CMJ a pour projet de réaliser :

- un tournoi multisports
- une randonnée écologique
- une nouvelle collecte de jeux avec un nouveau partenariat
- un espace anti-tabac
- un projet à long terme : un terrain à bosses.

Prochainement le CMJ va aussi graver des inscriptions sur la cabane à livres, repeindre les bancs et la poubelle (place de l'église) et replanter des plantes dans le jardin botanique (salle MTL).



## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le Plan d'Urbanisme (PLU) a été validé pour la période 2016/2027 avec l'ambition de créer 107 logements et ainsi avoir une croissance démographique permettant d'atteindre 1680 habitants (soit + 172). C'est essentiel pour l'avenir de notre école, de nos services, ainsi que pour nos activités commerciales et artisanales.

La population de Louplande se stabilise en 2023 à 1 500 habitants.

Synthèse :

- Le lotissement « La Claie 2 » = reste 1 lot,
- Le lotissement « Bel Air » tranche 1 - (17 maisons sont habitées),
- Le lotissement « Le Chalet » = reste 2 lots,
- Le lotissement « La Croix Neuve » = 9 lots sur 16 sont habités,
- Le lotissement « Bel Air » tranche 2 = le permis d'aménager est en cours avec 12 lots dont 2 locatifs,
- Lotissement privé (15 route de Souigné) = 5 lots.

Ainsi nous aurons en 7 ans réalisé 75% de notre plan.

Depuis début Juin, nous avons engagé une révision de notre PLU par procédure de modification de droit commun pour l'urbanisation de la zone des Chateliers avec un potentiel de 13 lots. Nous profiterons de cette révision pour simplifier des points du PLU afin d'en faciliter son application.

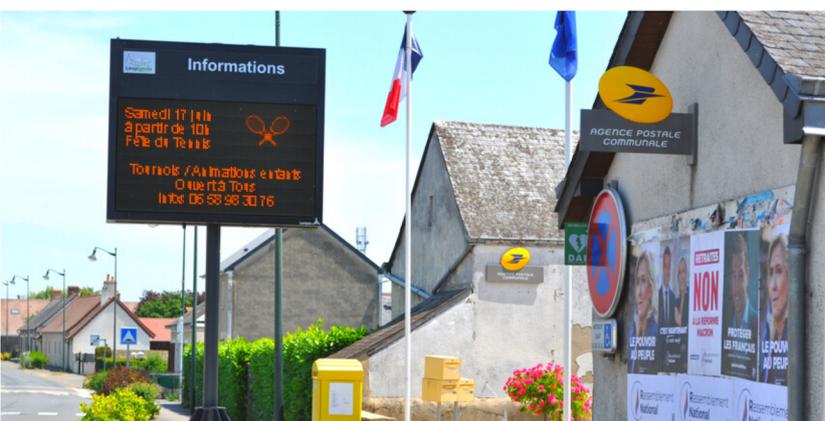
## DÉFIBRILLATEUR



Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle du temps libre, lieu accueillant un public important.

Le deuxième est toujours présent au niveau de la Mairie.

## PANNEAU LUMINEUX



Une commune voisine nous a fait don d'un panneau d'information à LED.

Il a été installé devant la mairie afin de permettre les branchements nécessaires.

Vous pouvez ainsi suivre les actualités de Louplande.

# SYNDICAT MIXTE SARTHE EST AVAL UNIFIÉ (SMSEAU)

## Présentation

Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié est un établissement public qui anime et coordonne la gestion des milieux aquatiques.

Sur un territoire de plus de 350 km de cours d'eau, les missions du SMSEAU répondent aux objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne et sont inscrites dans des contrats territoriaux ayant pour objectif l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau conformément à la Directive Cadre sur l'Eau, entre autres.

Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Pays de la Loire et sont mises en œuvre via différents modes d'actions, comme la restauration morphologique par exemple et encore la restauration de la continuité écologique.

## Sécheresse en Sarthe et Zones Humides

L'été 2022 a été marqué par plusieurs vagues de canicules et un déficit de précipitations important. Ainsi, sur les bassins versants du Rhonne, de l'Orne Champenoise, de la Vézanne et du Fessard, le seuil de vigilance a été déclaré le 8 mai avant de passer en crise le 17 juillet.

Cette sécheresse a causé de nombreux phénomènes d'assecs sur les cours d'eau du territoire du SMSEAU. Pour rappel, ces différents seuils d'alerte visent à limiter les prélèvements de tous, particuliers, agriculteurs, industriels et collectivités.

Afin de limiter les conséquences de ces sécheresses, mais également des inondations, le Syndicat travaille tout particulièrement à la sauvegarde et à la restauration des Zones Humides, qui jouent un véritable rôle d'éponge. En effet, elles absorbent les précipitations hivernales pour ensuite restituer l'eau progressivement en été.

## L'entretien des cours d'eau par les riverains

Tout riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges jusqu'à la moitié du lit. Il dispose d'un droit d'usage de l'eau mais également d'un devoir d'entretien.

L'entretien passe par la gestion de la ripisylve (formation végétale riveraine d'un cours d'eau). Elle se compose naturellement de diverses essences qui poussent spontanément au bord des cours d'eau. Celles-ci doivent être maintenues au bord des cours d'eau autant que possible.

La ripisylve stabilise les berges grâce au système racinaire des arbres et ralentie les crues. Elle permet une épuration de l'eau par absorption de certains polluants et limite le réchauffement de l'eau ainsi que le développement de la végétation dans le lit.

Il est déconseillé de planter d'autres essences qui ne permettent pas d'assurer toutes les fonctions essentielles d'une ripisylve naturelle.

L'entretien passe aussi par la gestion du bois en rivière (auparavant appelé « embâcle »), ayant également une importance capitale pour la Biodiversité : création d'habitats et diversification des écoulements et de la granulométrie. Dans ce contexte, il doit être au maximum conservé, sauf dans les cas où il peut engendrer un risque d'inondation, au niveau des ponts ou d'autres ouvrages d'art, ou en contexte urbain par exemple.

Tous les conseils concernant l'entretien des cours d'eau par les riverains sont à retrouver sur le site Internet du SMSEAU à la rubrique « Infos riverains » (<https://smseau.com/infos-riverains>).

# EGALITÉ DES DROITS ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS, LES FEMMES ET LES HOMMES.



Nos enfants de 7- 8 ans de l'accueil de loisirs sans Hébergement organisé par la communauté de communes du Val de Sarthe ont participé pendant les vacances de Noël 2022 aux concours organisés par la préfecture de la Sarthe et l'académie de Nantes sur le thème des droits entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Chaque candidat devait présenter un petit film de 3 minutes qui a été fait avec la participation active des enfants. Les communes de Louplande et de Cérans-Foulletourte ont été mises à l'honneur en obtenant **le prix de l'encouragement.**

Le Certificat a été remis aux animateurs encadrant par Madame Véronique ORTET, sous-Préfète de la Flèche, Madame Véronique NOËL, déléguée départementale des droits des Femmes et à l'Égalité, Monsieur Emmanuel FRANCO, Président de la communauté de communes du Val de Sarthe, et de Madame Élisabeth MOUSSAY, vice-présidente à l'Éducation Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Santé. Cette remise de prix s'est faite sur un temps scolaire, dommage, les enfants n'ont pas pu y assister.

## MATINÉE CITOYENNE DU 13 MAI 2023

Une nouvelle édition de la matinée citoyenne a eu lieu le samedi 13 mai 2023 et a réuni 43 personnes sous une météo assez incertaine. Après le café d'accueil, petits et grands se sont répartis sur les différents chantiers proposés : entretien du cimetière, peinture des poubelles de la commune, atelier bricolage : décoration et création de bacs de jardin pour l'école, désherbage de la rue principale, embellissement du support du panneau d'information. Cette matinée s'est achevée autour du repas offert par la municipalité dans une ambiance conviviale et sympathique. Nous remercions chaleureusement tous les participants qui ont donné de leur temps, de leur énergie matinale et de leur bonne humeur. Nous espérons faire de cet évènement une date incontournable de la vie communale louplandaise. Si vous avez des idées d'atelier pour l'édition 2024 n'hésitez pas à nous les communiquer pour une organisation au plus proche de vos attentes !





Accueil autour d'un café



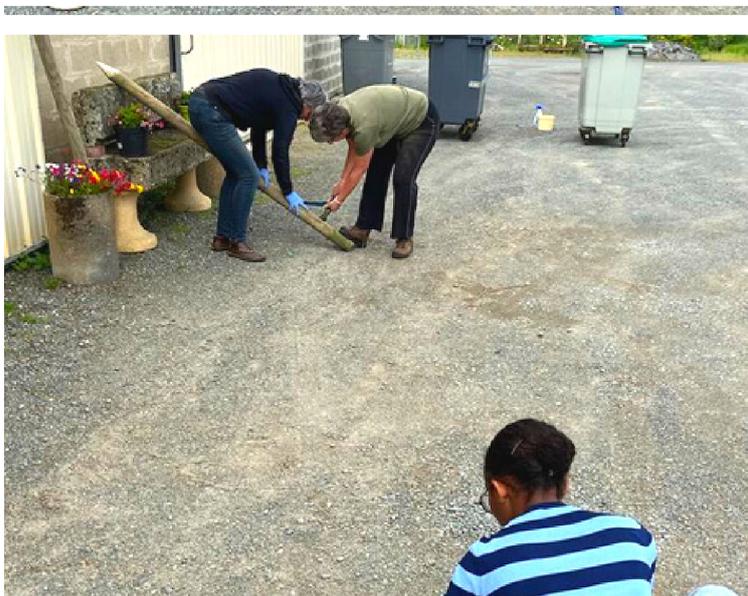
Entretien du cimetière



Peinture des poubelles de la commune



Embellissement du support du panneau lumineux



Mise en peinture de décorations pour l'Ecole



Déjeuner offert par la Mairie

## RÉUNION PUBLIQUE - CONTRAT DÉPENDANCE



Assurance Santé et  
dépendance pour LOUPLANDE

Pour votre santé et votre  
dépendance

AXA organise une réunion publique d'information  
avec présentation d'une réduction spéciale  
sur le contrat santé et le contrat dépendance  
allant jusqu'à -25%  
pour les habitants de la commune.

Le : **12/09/2023**

À : **18h00**

Lieu : **Salle des associations**

## RECENSEMENT 2024 : RECRUTEMENT DE 3 AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population sera réalisé sur la commune de Louplande du 18 janvier au 17 février 2024.

Nous allons donc recruter 3 agents recenseurs pour effectuer ce travail.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie.

## RAPPEL AUX HABITANTS

Les haies privées en limite de l'espace public doivent être taillées pour éviter leur débordement sur la voie publique et pour permettre la circulation des piétons ainsi que le stationnement des véhicules dans de bonnes conditions.

Nous remercions nos habitants d'être vigilants sur la taille de leurs haies.



Sortie à l'abbaye de l'Épau  
Classe de CE2/CM1



Raid run and bike organisé par l'USEP  
Toutes les classes de l'élémentaire  
(CP au CM2) y ont participé.



Intervention d'Agnès Rainjonneau, artiste  
plasticienne dans 5 classes pour la  
fabrication de bannière ou de production  
plastique en volume



La classe de CP/CE1 fête les 100 jours de  
classe avec des activités diverses  
autour du nombre 100



Balade poétique "Monstrueusement,  
Fabuleusement, Merveilleusement"



Les CE1/CE2 en visite  
dans le Vieux Mans

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les cérémonies du 8 mai 1945 ont eu lieu : **Le 7 mai** à Souigné Flacé en présence du Maire Luc BOURMAULT, de son conseil municipal ainsi que des Maires et élus des communes voisines, avec la participation de l'association Sarthe military véhicules 39/45 installée à Louplande.

Au programme : dépôt de gerbes au Monument aux Morts, minute de silence, Marseillaise, décoration de Mr Claude ENGOULVENT (porte-drapeau), et pot de l'amitié.

**Le 8 mai** : cérémonie à Louplande en présence de Mr Noël TELLIER Maire, de son conseil municipal, du conseil municipal jeunes, des membres de l'UNC, de l'association des véhicules militaires et de la population.

Au programme : dépôt de gerbes et bouquets au Monument aux Morts, minute de silence, Marseillaise, décoration de Mr Daniel JOUSSE et Mr Daniel BOURMAULT (tous les deux porte-drapeaux) et pot de l'amitié.



# LES AMÉRICAINS ONT DÉBARQUÉ !



L'ASMV Association "Sarthe Military Vehicles" est une association qui rassemble plusieurs passionnés de véhicules et objets liés à la seconde guerre mondiale, parmi eux des Louplandais. Ils ont installé un camp, du 6 au 8 mai à côté du stade, à l'effigie du Lieutenant Onias Martin et de l'aérodrome provisoire A-36.

Différentes toiles américaines et véhicules d'époque ont été exposés : toile d'un hôpital, tente de bivouac, vélos, motos, Jeeps, Dodge, Diamond, GMC, Chevrolet, Juva 4, Simca...

A cette occasion, l'association a participé aux différentes cérémonies du 8 Mai sur les communes de Souigné Flacé, Voivres-lès-Le Mans et Louplande en mémoire des « soldats » ayant combattu pour notre Pays.

Vous avez peut-être aperçu le convoi de ces véhicules qui s'est déplacé sur nos communes !

Cet évènement a permis de rassembler 2 associations l'ASMV et le PMSC "Passeur de Mémoire du Second Conflit" afin de présenter au public, très intéressé et curieux, leurs équipements.

Le samedi après-midi, une commémoration de la construction de l'Aérodrome A-36 a eu lieu sous le regard de plusieurs habitants. Certains étaient enfants en 1944 !!

Une exposition sur l'Aérodrome A-36, réalisée par Messieurs Le Meur et Gondard, était présentée.

Un grand merci à ces deux passionnés d'histoire !!!



Dépôt de gerbe à la stèle de l'Aérodrome



Visite du CMJ sur le camp

## UNC AFN

# Indochine – Soldats de France Louplande Souigné Flacé

Le 21 mai, l'association UNC LOUPLANDE SOULIGNE FLACE et Générations Mouvement se sont associées pour célébrer ensemble leur 50ème anniversaire d'existence. Cette journée a commencé par un hommage au monument aux morts à tous nos camarades qui nous ont quittés depuis 1971. (Dépôt de gerbe, minute de silence, marseillaise). Retour vers le préau de l'école pour un vin d'honneur offert conjointement par les deux communes. Avant le moment festif Mr SUARD notre Président Départemental a remis la médaille du mérite vermeil à notre camarade Robert GOUIS qui est à l'origine de la création de notre section depuis 1972 et qui poursuit toujours son engagement sans faille jusqu'à ce jour, encore merci. Merci à Mr le Maire et son conseil municipal pour toute l'aide que l'on nous a apportée pour ces manifestations.



# COMITÉ DES FÊTES - "Le sens de la fête"



**FÊTE DU VILLAGE - SAMEDI 02 SEPTEMBRE**

**A partir de 17h00 - Stade municipal**

Feu d'artifice - Bal populaire - Buvette et restauration sur place

## FOOTBALL CLUB

• Reprise des entrainements senior le 5 août.

**Nous recherchons des joueurs la saison prochaine pour étoffer nos effectifs.**

• Reprise des entrainements enfants le 31 août

Un loto en ligne est organisé le 28 juillet. Nous fêterons les 50 ans du club le 18 mai 2024



**Remise du Label Jeunes FFF  
du Bocage Manceau**

## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Information pour la rentrée

Reprise des activités : Jeux de cartes, de société : mardi 5 septembre

Randonnées : mardi 12 septembre



**Randonnée pédestre à Souillé**

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Notre rentrée gymnastique :

- Mercredi 13 septembre pour le cours pilates de 18h45 à 19h45
- Jeudi 14 septembre pour le cours bien vieillir 10h45 à 11h45
- Jeudi 14 septembre pour le cours adultes 19h30 à 20h30

Pour tout renseignement complémentaire

Adresse email : [gymvolontairelouplande72@laposte.net](mailto:gymvolontairelouplande72@laposte.net) / Téléphone : 06 08 86 32 23

## LA SAUCE ADOS

La sauce ados est une "Junior Association", elle compte 5 membres actifs qui mettent en place des opérations d'autofinancement pour réaliser leurs projets. Cette année, elle souhaite organiser un week-end à Center Parc durant les vacances d'automne et participer aux manifestations locales. N'hésitez pas à leur donner un petit coup de pouce en allant les rencontrer sur le marché.



Vente de gaufres sur le Marché

## LOUPLANDE DANSE

Les cours de danse de salon et de bal de l'association "Louplande danse" reprendront le mardi 26 septembre 2023 à 20h00.

Tous les mardis jusqu'à la fin juin 2024 (sauf pendant les vacances scolaires).

## TENNIS CLUB

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu le samedi 2 septembre de 10h00 à 12h00

> 2 cours d'essai gratuit à partir de 6 ans

- Pack enfant simple : cours collectifs avec un professeur
- Pack enfant partage : cours collectifs avec un professeur et accès au terrain sous réservation

Le TCL propose aussi des cours adultes

- Cours avec professeur et accès au terrain sous réservation.
- Pack loisirs : accès au cours sous réservation

Les cours seront le mercredi pour les primaires et le samedi pour les collégiens et lycéens.

Les cours débuteront la semaine 37. Tarifs disponibles sur la page facebook : Tennis Club Louplande



Week-end rétro gaming

**2 SEPTEMBRE**



# **LOUPLANDE**

## **FEU D'ARTIFICE**



**Buvette et restauration sur place**

# **FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE** **À 17H Stade municipal**

**Organisé par le comité des fêtes de Louplande**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## RETOUR EN IMAGES

### 1 - Rénovation thermique de l'école :

Cérémonie d'attribution de la subvention du Fonds Vert par le Ministre, Christophe BÉCHU

### 2 - Mur d'escalade

Ecole Mozart

### 3 - Concours de belote

Générations Mouvement

### 4 - Visite d'Antoigné

Générations Mouvement

### 5 - Bourse aux jouets

Tennis club

### 6 - 50 ans UNC AFN

UNC AFN

Générations Mouvement

Directeur de publication : Noël TELLIER

Rédaction-Conception : Commission Communication / Collaboratrice: Mélanie MÉNAGE

Crédits photos : Mairie / Impression : Compo 72